CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING
TERMS OF SALES - CONTRACT TO RENT A CAMPING LOCATION

Afin de pouvoir séjourner dans notre camping, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous.

RÉSERVATION : la réservation devient ferme lorsque le contrat de réservation signé par le client a été retourné dans les 8 jours, accompagné d'un acompte de 25% du montant du séjour et des frais forfaitaires de réservation de 10 €. Lors d'une réservation en ligne, la réservation devient ferme lorsque le paiement de l'acompte a été validé par retour de mail.
RESERVATION: *Any reservation will be taken care of, when the booking contract signed by the customer has been returned. You got 8 days to send us your down payment (25% of the total stay + €10 in booking fees). When booking online, the reservation becomes firm when payment of the deposit has been validated by return email.*

RÈGLEMENT DU SOLDE : le solde du séjour devra être réglé le jour d'arrivée.
SETTLEMENT OF THE BALANCE: *The balance will be paid on your arrival day*

ANNULATION: l'annulation d'une réservation doit être en cas de force majeure (maladie grave ou décès) du locataire, ou des participants déclarés sur le contrat de réservation, et de leurs ascendants ou descendants direct au 1er degré, sur présentation de justificatif et confirmé par lettre avec accusé de réception.
CANCELLATION: *the cancellation of a reservation must be, in case of force majeure (criticall illness or death) of the tenant, or participant declared on the reservation contract, and of their direct ascendants or descendants in 1st degree, upon presentation of proof and confirmed by letter with acknowledgment of receipt.*

ARRIVÉE –DÉPART : l'emplacement sera mis à votre disposition à partir de 14 heures le jour d'arrivée et devra être libéré au plus tard à 13H30, le jour du départ.
Le client doit se présenter à la date fixée par le contrat. Au cas où vous devriez retarder votre arrivée, veuillez-nous en aviser. En outre, si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement pourra être attribué à un autre client et le versement intégral du séjour nous sera acquis. Les caravanes double-essieu ne sont pas acceptées sur le camping.
ARRIVAL – DEPARTURE : *Arrival starting at 2 p.m. and departure before 1:30 p.m. The customer must be present on the date fixed by the contract. You must advise us of any late arrival. If not, the place may be assigned to another customer and the full payment of the stay will be paid. Double-axle caravans are not accepted on the campsite.*

INTERRUPTION DE SÉJOUR : en cas d'interruption de séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement, à l'exception des cas de force majeure (maladie grave, décès) du locataire, ou des participants déclarés sur le contrat de réservation, et de leurs ascendants ou descendants direct au 1er degré, sur présentation de justificatif. Les frais de réservation sont non remboursables.
INTERRUPTION OF STAY: *In case of interruption of stay by the customer, no refund will be made, except for cases of force majeure (critical illness, death) of the tenant, or participant declared on the reservation contract, and of their direct ascendants or descendants, in 1st degree upon presentation of proof. The booking fees are non-refundable.*

MODIFICATIONS : dans le cas où le séjour serait modifié sur des éléments essentiels avant son commencement, du fait du gestionnaire, le client peut, dans un délai de 7 jours, après avoir été averti :
-Soit mettre fin à sa réservation et recouvrir le montant des sommes versées (acompte et frais forfaitaires)
-Soit accepter de participer au séjour modifié en signant un avenant au contrat précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix que celles-ci entraînent. Les personnes supplémentaires et les visiteurs devront s'annoncer à la réception et acquitter une redevance à leur départ.
MODIFICATION: *if the stay would be modified on essential elements before its beginning, by the manager, the customer can, within a period of 7 days, after having been warned:*
- terminate its reservation and recover the amount paid (deposit and booking fees)
- accept to participate in the modified stay by signing an amendment to the contract stating the changes made and the decrease or increase of the price.

RÉSILIATION : pendant la durée du séjour, si cela est justifié (chèque sans provision, détérioration des biens loués, plaintes de voisinage, non-respect du règlement intérieur) la résiliation immédiate entraîne le départ du client et l'intégralité du montant du séjour demeure acquise au gestionnaire.
TERMINATION: *During the stay, if this is justified (NSF check, deterioration of rented property, neighborhood complaints, non-compliance with the internal regulations) the immediate termination entails the departure of the customer and the entire amount of the stay remains with the manager.*

NOS PRIX COMPRENNENT : L'eau, l'électricité, l'accès aux sanitaires et à la zone de vidange
OUR PRICES INCLUDE *: Water, electricity, access to toilet block and drain area.*

RESPONSABILITÉ : il appartient au vacancier de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité du vacancier. Tout oubli d'effet personnel ne saurait engager la responsabilité du camping,
RESPONSIBILITY : *It is up to the holiday-maker to make sure. The campsite declines any responsibility in the event of theft, fire, bad weather and in case of incident falling under the responsibility of the holiday-maker.*

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : le client doit prendre connaissance du règlement intérieur du camping, affiché à l'accueil et disponible sur demande. Il s'engage à le respecter.
RULES AND REGULATIONS: *the customer must read the internal regulations of the campsite, displayed at reception and available on request. He commits to respect it*